

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2026**

**PROCÈS-VERBAL**

Le 11 avril 2026, à compter de 9H30, le Conseil municipal, sur convocation adressée par la Maire le 7 avril 2026, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni à la Salle d'Education Populaire à Limeray.

**Présents :**

- Mme GAY-CHANTELOUP Virginie
- M. BONNIGAL Serge
- Mme GOSSET Delphine
- M. MARTIN Nicolas
- Mme BOTHEROYD Magali
- M. MALNOU Thierry
- Mme FROGER Aude (arrivée à 9h35, délibération D\_2026\_30)
- M. LEMARIÉ Matthieu (arrivé à 9h35, délibération D\_2026\_30)
- Mme CORVEZ Céline
- Mme MARTIN Stéphanie
- M. PARIZEL Christian
- Mme CATROUX Martine
- M. LOSSON Éric
- Mme GRENOUILLOUX Aurélie

**Procuration(s) :**

- M. CHAUBARD Maxime a donné procuration à Mme BOTHEROYD Magali

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

- M. CHAUBARD Maxime

**Secrétaire de séance :** M. MALNOU Thierry

**Président de séance :** Mme GAY-CHANTELOUP Virginie

\*\*\*\*\*

***L'ordre du jour de cette séance est le suivant :***

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2026
- Syndicat Intercommunal Cavités 37 : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire Amboise-Nord : Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant
- Association MARPA-Ecole Les Deux Aires de SOUVIGNY-DE-TOURAINES : Désignation de 2 représentants
- Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

**D\_2026\_29 - Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2026**

**Rapport :**

**Vu** l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que le procès-verbal de la séance précédente du Conseil municipal soit arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

**Proposition :**

**Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- Approuver le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2026.

**Décision : adopté à l'unanimité des votants**

**9h35 arrivée de Mme FROGER Aude et M. LEMARIE Matthieu**

**D\_2026\_30 - Syndicat Intercommunal Cavités 37 : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

**Rapport :**

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que, suite à son renouvellement, il convient de désigner deux délégués au sein du Syndicat Intercommunal Cavités 37.

**Proposition :**

**Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- Nommer Thierry MALNOU, délégué titulaire et Martine CATROUX, déléguée suppléante au sein du Syndicat Intercommunal Cavités 37.

**Décision : adopté à l'unanimité des votants**

**D\_2026\_31 - Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

**Rapport :**

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que, suite à son renouvellement, il convient de désigner deux délégués au sein du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire.

**Proposition :**

**Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- Nommer Nicolas MARTIN, délégué titulaire et Matthieu LEMARIE, délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire.

**Décision : adopté à l'unanimité des votants**

**D\_2026\_32 - Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire Amboise-Nord : Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant**

**Rapport :**

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que, suite à son renouvellement, il convient de désigner trois délégués (2 titulaires, 1 suppléant) au sein du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire Amboise-Nord.

**Proposition :**

**Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- Nommer Aude FROGER et Céline CORVEZ, déléguées titulaires et Stéphanie MARTIN, déléguée suppléante au sein du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire Amboise-Nord.

**Décision : adopté à l'unanimité des votants**

**D\_2026\_33 - Association MARPA-Ecole Les Deux Aires de SOUVIGNY-DE-TOURAINES : Désignation de 2 représentants**

**Rapport :**

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que, suite à son renouvellement, il convient de désigner deux représentants au sein de l'Association MARPA-Ecole Les Deux Aires de Souvigny-de-Touraine.

**Proposition :**

**Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- Désigner Thierry MALNOU, représentant titulaire, et Christian PARIZEL, représentant suppléant, au sein de l'Association MARPA-Ecole Les Deux Aires de Souvigny-de-Touraine.

**Décision : adopté à l'unanimité des votants**

**D\_2026\_34 - Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

**Rapport :**

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que, suite à son renouvellement, il convient de désigner deux délégués au sein du Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine.

**Proposition :**

**Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- Nommer Delphine GOSSET, déléguée titulaire et Magali BOTHEROYD, déléguée suppléante au sein du Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine.

**Décision : adopté à l'unanimité des votants**

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### **Service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire (SDIS 37)**

À la suite des élections municipales, le renouvellement du conseil d'administration du SDIS s'impose. Les communes sont invitées à désigner, en leur sein, les membres du conseil municipal souhaitant se porter candidats (trois titulaires et trois suppléants).

\*\*\*\*\*

***La séance est levée à 9h53***

\*\*\*\*\*

***Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables en mairie de Limeray, aux heures d'ouverture au public.***

\*\*\*\*\*

**Procès-verbal approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 18 mai 2026**

**La Maire,**

**Virginie GAY-CHANTELOUP**



**Le secrétaire de séance**

**Thierry MALNOU**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Malnou', written in a cursive style.